

Module 2, fiche 1, scénario 2 : « La perception des diversités dans les programmes »

*Séquence pédagogique proposée par Madame Najate Toufid,
professeure documentaliste au lycée Angela Davis (Saint-Denis)
CC BY-NC-SA 4.0*

Comment construire un journal télévisé volontairement inclusif à partir du baromètre de la diversité produit chaque année par le CSA ?

● ■ ➤ **Supports :**

- Ordinateur pour les recherches ;
- Moyen de projection collective.

● ■ ➤ **Niveaux :**

Collège : classe de troisième

Lycée : classe de première

● ■ ➤ **Durée de l'activité :** 3 heures

● ■ ➤ **Thématiques traitées :**

- Valeurs de la République (égalité) ;
- Le fonctionnement des institutions (le CSA comme institution citoyenne) ;
- Education aux médias et à l'information : angle, éditorialisation, hiérarchisation, conducteur.

● ■ ➤ **Cadre disciplinaire :**

Dans le cadre de l'enseignement moral et civique (EMC) en classe de 3^{ème}

Extraits du programme d'EMC Bulletin officiel n° 30 du 26-7-2018 :

- Acquérir et partager les valeurs de la République ;
- Construire une culture civique :
 - La culture de la règle et du droit unit le respect des règles de la vie commune et la compréhension du sens de ces règles. Elle conduit progressivement à une culture juridique et suppose la connaissance de la loi ;
 - La culture du jugement est une culture du discernement. Sur le plan éthique, le jugement s'exerce à partir d'une compréhension des enjeux et des éventuels conflits de valeurs ; sur le plan intellectuel, il s'agit de développer l'esprit critique des élèves, et en particulier de leur apprendre à s'informer de manière éclairée ;

- Comprendre en situation le rôle de la loi et des règles dans un cadre qui définit les droits et devoirs de chacun ;
- Être capable de confronter ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté et réglé tout en développant des aptitudes au discernement et à la réflexion critique.

Programme d'enseignement moral et civique de Première générale et technologique

- « *Introduit en 2015 à tous les niveaux de l'enseignement primaire et secondaire, l'enseignement moral et civique aide les élèves à devenir des citoyens responsables et libres, conscients de leurs droits mais aussi de leurs devoirs. Il contribue à forger leur sens critique et à adopter un comportement éthique. Il prépare à l'exercice de la citoyenneté et sensibilise à la responsabilité individuelle et collective. Cet enseignement contribue à transmettre les valeurs de la République à tous les élèves.* »
- Les démarches pédagogiques choisies (études et/ou exposés et/ou discussions argumentées ou débats réglés) favorisent l'approfondissement de la réflexion.
- Axe 2 : Les recompositions du lien social :
 - *Questionnement* : Comment les modalités de recomposition du lien social tendent-elles à définir un nouveau modèle de société ?
 - *Ce questionnement est envisagé à travers l'étude du domaine suivant* : Les politiques publiques pour plus d'égalité et de citoyenneté : l'inclusion des personnes porteuses de handicap à l'École, au travail et dans la société ; les politiques d'aides et d'insertion professionnelle, les politiques sociales.
 - *Notions à acquérir/à mobiliser* : **Respect ; Justice, égalité et équité ; Rapport social - solidarité ; Responsabilité individuelle et collective.**
 - *Capacités attendues* : savoir exercer son jugement et l'inscrire dans une recherche de vérité ; être capable de mettre à distance ses propres opinions et représentations, comprendre le sens de la complexité des choses, être capable de considérer les autres dans leur diversité et leurs différences.

● ■ ► Compétences du socle travaillées :

- La formation de la personne et du citoyen :
 - Connaître les valeurs de la République française ;
 - Exercer son esprit critique, faire preuve de réflexion et de discernement.
- Les représentations et l'activité humaine :
 - Raisonner, imaginer, élaborer, produire.

● ■ ► Compétences EMI :

- Comprendre et identifier l'angle d'un reportage ;
- Se questionner sur les enjeux démocratiques liés à la production participative ; d'informations et à l'information journalistique ;
- Développer des capacités d'analyse ;
- Argumenter, produire, communiquer ;
- Mise en cohérence des informations.

● ➤ Objectifs généraux :

- **Faire comprendre** par la production d'un conducteur de journal télévisé inclusif que la représentation de la diversité dépend de plusieurs éléments : angle, sujet, choix des experts et témoins, temps de parole et de présence à l'image, etc. ;
- **Découvrir les prérogatives du CSA en matière de lutte contre les discriminations.** Chargé de mesurer la représentation de la diversité dans l'audiovisuel, le CSA exerce une mission de contrôle, il veille à « [...] à ce que la diversité de la société française soit représentée dans les programmes des services de communication audiovisuelle et que cette représentation soit exempte de préjugés. ».

Déroulement (3 heures)

Présentation de la séance et des notions : réflexion autour des notions de diversité et de discrimination dans l'audiovisuel. Présenter le CSA et sa mission de promotion de la diversité et de lutte contre les discriminations.

○ Séance 1 : introduire le baromètre de la diversité établi par le CSA (1h) :

- **Faire passer le Quiz** : à faire en grand groupe ou en individuel puis discussion sur les éléments à retenir.
- **Présenter les 7 critères du baromètre :**
 - **L'origine perçue** (perçu comme « blanc », perçu comme « noir », perçu comme « arabe », perçu comme « asiatique », « autre ») ;
 - **Le sexe** (« masculin », « féminin ») ;
 - **La catégorie socioprofessionnelle** (« CSP+ », « CSP- », « inactifs » et « activités marginales ou illégales ») ;
 - **Le handicap** (« oui », « non ») ;
 - **L'âge** (« - de 20 ans », « 20 - 34 ans », « 35 – 49 ans », « 50 – 64 ans » et « 65 ans et + ») ;
 - **La situation de précarité** (« oui », « non ») ;
 - **Le lieu de résidence** (« centre-ville », « quartiers périphériques de pavillon et de petits immeubles », « grands ensembles de banlieues populaires », « villages », « DOM-TOM »).
- **Ressource pour les enseignants :**
Baromètre de la diversité de la société française - résultats de la vague 2019

○ Séance 2 : construire le conducteur d'un JT inclusif où la diversité est représentée quantitativement et qualitativement (2h) :

- **Présenter** la notion de conducteur et **projeter** le document à compléter collectivement (annexe 1) ;

- **Ressources pour les enseignants** : <https://www.24hdansuneredaction.com/wp-content/uploads/2012/11/exemple-conducteur-fr.pdf> et <https://www.24hdansuneredaction.com/tv/18-hierarchiser-linformation/>
- **Reprendre les titres de l'actualité** de la veille et essayer de trouver des sujets en lien avec les 7 critères) ;
- **Organiser** une conférence de rédaction :
 - Répartition en rubriques (constitution de groupes de 2 ou 3 élèves) ;
 - Discussion autour du choix de sujets inclusifs ou d'un traitement inclusif.
- **Ressource pour les enseignants** : <https://24hdansuneredaction.com/tv/2-les-rendez-vous-de-la-redaction/> ;
- **Recherche documentaire** : affiner le choix de son sujet et proposition d'un angle ou d'un traitement inclusif. Chaque groupe peut faire plusieurs propositions de sujets ;
- **Présentation** en conférence des sujets et de l'angle choisi : débat, modification, choix. Ajuster les sujets s'ils ne représentent pas dans leur ensemble suffisamment de diversité.
- Retour de la recherche documentaire, remplir un document avec le « **QQOQCCP** ». (cf. annexe 2). Les élèves rédigent le lancement du présentateur et expliquent en quoi le sujet ou son traitement favorisent la représentation de la diversité ;
- Retour en conférence de rédaction et restitution ;
- Hiérarchisation de l'information en ordonnant les sujets dans le conducteur.

○ **Séance 3 : Bilan : difficultés rencontrées, évaluation du journal télévisé.**

- Retour sur les différents moyens de faire un journal inclusif : sujet, angle, spécialistes, personnes à l'image, journalistes, etc. Produire un journal télévisé relève d'une ligne éditoriale volontariste s'appuyant sur les mesures produites par le CSA.

Évaluation : Une évaluation de la restitution orale et de la production avec différents critères est possible (compréhension des prérogatives du CSA, travail de groupe, oral, argumentation, etc.)

Prolongement possible : Dans le cadre d'un projet plus long, produire les sujets proposés pour le conducteur.

Annexe 2 (à imprimer en A3) :

Angle inclusif :

Quoi?

Qui ?

Où?

Comment?

Combien ?

Pourquoi ? :

SUJET :

SYNOPSIS (RÉSUMÉ)

.....

A partir du synopsis, rédigez le lancement du sujet pour le présentateur

.....

.....

.....

.....